



Conseil de Paris des 22 et 23 avril 2013

Vœu relatif à la sortie du diesel des matériels roulants du STIF

déposé par Jacques BOUTAULT, et les éluEs du groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés

Considérant un appel d'offres du STIF en date de décembre 2012 portant sur le renouvellement de bus norme EURO 2 au bénéfice de bus moins polluant norme EURO 5 mais conservant toutefois une motorisation diesel, sauf quelques bus à motorisation hybride ;

Considérant que selon le bilan de la qualité de l'air en 2012 par Airparif, celle-ci reste insatisfaisante en Ile-de-France (par exemple, à la station de mesure de la porte d'Auteuil, la pollution est supérieure à la norme pendant 145 jours par an pour le dioxyde d'azote, et 135 jours par an pour les particules PM 10 émises par les moteurs diesel) ;

Considérant l'accroissement des dépenses de santé induite par la pollution atmosphérique (augmentation de l'asthme de 40% chez les enfants depuis 15 ans) essentiellement due aux PM10 provenant du diesel ;

Considérant le vœu des éluEs EELV membres du STIF adopté à l'unanimité lors du conseil d'administration du Syndicat jeudi 13 décembre actant une sortie totale à terme de la motorisation diesel pour les bus franciliens ;

Considérant le vœu adopté par le Conseil de Paris en novembre 2012 visant la substitution de véhicules propres aux véhicules à moteur diesel dans le parc de bus RATP ;

Aussi, sur proposition de Jacques BOUTAULT, et des éluEs du groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés, **le Conseil de Paris émet le vœu que :**

- **Le Maire de Paris rappelle à la RATP et au STIF l'objectif de sortie totale à terme de la motorisation diesel pour les bus franciliens**
- **La ville de Paris demande à ses administrateurs au Conseil d'Administration du STIF d'appliquer ces engagements en faveur d'une sortie du diesel pour les bus franciliens**